

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. ANTOINE MORISSETTE, président**
Mme MIREILLE PAUL, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE MODIFICATION DE LA LIMITE
DU PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 4 - ERRATA

Séance tenue le 5 avril 2023 à 13 h 30
Hôtel Congrès Chéribourg
2603, chemin du parc,
Orford (Québec)

M. LUC CAYER :

640 Non.

LE PRÉSIDENT :

645 Parfait. On vous écoute.

M. LUC CAYER :

650 Au nom de la MRC du Val-Saint-François, je dépose aujourd'hui un mémoire qui rassemble les principaux facteurs du succès du projet d'agrandissement du parc national du Mont-Orford sur notre territoire. Nous sommes emballés par le projet d'agrandissement du parc. Un chantier que nous suivons depuis près de 2006.

655 Notre territoire, la MRC, est un lieu de 1 413 kilomètres carrés qui regroupe 18 municipalités et est un lieu de résidence pour 32 500 habitants. La forêt occupe une grande place dans la MRC, tout près de 71 %. De culture innovante, la MRC du Val-Saint-François accorde beaucoup d'importance à son patrimoine naturel, en plus de miser sur son caractère ingénieux et sa volonté de développement.

660 Le projet d'agrandissement vient soutenir de manière directe les efforts de la MRC en termes de conservation de la biodiversité et de développement du potentiel récréotouristique du territoire, afin d'améliorer l'accessibilité du public aux plans d'eau et aux milieux naturels.

665 De plus, il est indéniable que le projet d'agrandissement rendrait des retombées économiques, non seulement pour les municipalités directement concernées, mais également celles situées en périphérie.

670 Par le dépôt de ce mémoire, la MRC du Val-Saint-François soulève toutefois plusieurs enjeux de nature environnementale qui méritent d'être considérés et traités avec diligence par le gouvernement afin d'assurer la protection de l'environnement sur notre territoire. Plus précisément, nous demandons au gouvernement de mettre en place un mécanisme de gestion

675 Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténo masque, au meilleur de la qualité sonore et des enjeux liés à une audience par visioconférence.

Le tout conformément à la loi.

680 Et j'ai signé :

A handwritten signature in blue ink, reading "Yolande Teasdale", written over a horizontal line.

Yolande Teasdale [membre no. 289085-2]

685 Sténographe officielle bilingue